**Correction de l’évaluation sur le chapitre « Seigneurs et paysans au Moyen-Age :**

**Ex 1 :**

1. **Une seigneurie** est le domaine agricole appartenant au seigneur et dans lequel vivent les paysans (leçon).
2. 1 : Château 2 : Réserve 3. Tenures 4. Moulin 5. Eglise 6. Four
3. Pour utiliser le four, le pressoir et le moulin du seigneur, les paysans doivent payer les banalités.
4. Il s’agit des tenures. Une fois concédées par Thierry et Philippe, elles appartiendront aux paysans.
5. Le cens est le loyer (ou la taxe) que paient les paysans au seigneur en échange des tenures. Les paysans cultivent essentiellement des céréales pour s’alimenter.
6. Les autres terres du domaine sont les terres de la réserve. Elles appartiennent uniquement au seigneur.

**Ex 2 :**

1. C’est une chanson (des vilains).
2. Les vilains sont les paysans libres. L’autre catégorie de paysans est la catégorie des serfs (non libres).
3. Une corvée est un travail gratuit et obligatoire que le paysan réalise sur les terres de la réserve.
4. Les corvées sont par exemple : faucher l’herbe des près [du seigneur] et curer les fossés (à la Saint-Jean), scier les blés ou entasser les gerbes au milieu du champ (en août).
5. La famine.

**Ex 3 :**

1. La cérémonie de l’adoubement.
2. Notation en fonction des productions de chacun. Quelques idées (en gras, celles qui doivent apparaître) : un seigneur est **un noble** vivant dans **un château**. Il est aussi **un chevalier** faisant la guerre ou s’entraînant aux combats lors de **tournois**. Sa vie est **aisée**. Il reçoit des invités pour **des banquets** dans la grande salle du château. Il rend **la justice seigneuriale**. Il peut faire tuer quelqu’un au gibet. Il impose à ses paysans de venir travailler gratuitement dans la réserve dans le cadre **des corvées**. Les paysans lui versent des taxes pour l’utilisation de son four, de son moulin et de son pressoir. Il loue des terres aux paysans (les tenures) contre un loyer que lui versent ces derniers (le cens). Il est donc **riche**. Il pratique la **chasse à courre**…